



Déclaration de la CGT Éduc'action 83 lors du CSA Départemental du 25 mars 2024

Les fortes mobilisations des 1^{er}, 6 février pour l'éducation nationale et du 19 Mars avec l'ensemble de la fonction publique, ont traduit l'expression de personnels en colère et fatigués travaillant pour un service public à bout de souffle. Toutes les catégories de personnels étaient présentes pour dénoncer des conditions de travail toujours plus dégradées, avec en tête également la question salariale. Rappelons que depuis juillet 2022 l'augmentation indiciaire est bien loin de compenser une inflation qui s'élève à 10,5 %. En plus de cette perte sèche il faut également prendre en compte les baisses de pouvoir d'achat successives depuis 2010 qui se montent à environ 17 %.

S'ajoutent à cela pour notre ministère des réformes ou dispositifs qui passent mal et qui ne répondent pas aux besoins de l'École émancipatrice que la CGT Éduc'action porte.

Sur le Choc des savoirs, nous nous sommes exprimés à plusieurs reprises sur la teneur idéologique notamment avec les groupes de niveau. Certes L'arrêté modifiant l'organisation des enseignements au collège qui est paru au journal officiel le 17 mars, ne mentionne plus l'expression « groupes de niveau », mais garde l'esprit du projet initial. Par ailleurs, d'autres mesures, que nous combattons, perdurent dans ce Choc des Savoirs comme la labellisation des manuels scolaires, la généralisation à tous les cycles des évaluations nationales qui mettent à mal la liberté pédagogique ou encore les « prépa lycée » qui vont renforcer le tri social.

En termes d'organisation, c'est une véritable usine à gaz qui se profile. Comment regrouper en classe entière, ou faire changer de groupes, en cours d'année, des élèves qui n'auront pas suivi la même progression au même rythme ? Comment organiser les services des enseignant·es de mathématiques et de français chargé·es de groupes surnuméraires quand les élèves seront en classe entière ? La CGT Éduc'action rappelle fermement qu'aucune annualisation des services n'est réglementairement possible.

Où trouver les enseignant·es (et les salles de classes...) nécessaires à la mise en œuvre de cette ineptie pédagogique et organisationnelle alors que les deux disciplines sont déficitaires ?

Comment financer les groupes sans devoir abandonner dédoublements en langues ou sciences, projets pédagogiques ou options ?

La CGT Éduc'action continue d'exiger, avec les personnels mobilisés, l'abandon de l'ensemble des mesures du choc des savoirs, y compris la nouvelle organisation du collège.

Concernant la réforme de la voie pro, le ministère a présenté récemment, les contours pour l'accompagnement des enseignants ou enseignantes dont la filière serait supprimée. La CGT dénonce le fait qu'aucune proposition spécifique à la situation des PLP dans le cadre de la réforme n'est envisagée, aucun budget spécifique non plus, et surtout aucun cadrage national n'est envisagé, une autonomie totale est laissée aux académies. Cette improvisation va démultiplier l'anxiété des personnels concernés pour qui voir

disparaître la discipline que l'on a enseigné parfois pendant des années est un véritable crève cœur !

Plus généralement la CGT réitère sa demande d'abandon de la réforme de la voie professionnelle, ainsi que du dispositif PACTE qui, est un leurre pour nos salaires et un danger pour nos statuts . D'ailleurs les personnels ne s'y sont pas trompés en refusant majoritairement de signer le PACTE. La CGT Educ'Action a relevé de très nombreux dysfonctionnements concernant la mise en œuvre de ce dispositif dans le département et vous adressera prochainement un courrier à ce sujet M, le DASEN.

En outre, c'est dans ce contexte que Bercy a annoncé la couleur : la croissance étant plus faible que prévue, il faut que chaque ministère mette la main au porte-feuille et revoient leur budget à la baisse. C'est un coup dur pour les services publics qui pour la plupart fonctionnent avec des moyens déjà en deçà de leurs besoins. Le ministère de l'Éducation doit rendre 692 millions d'euros. Cette nouvelle sonne comme le signal d'un nouveau coup de rabot, à l'heure où notre secteur souffre d'un manque chronique de personnels, à l'heure où, exactement comme à l'hôpital public, les personnels se démènent au quotidien pour que la machine fonctionne au mieux.

Et cerise sur le gâteau, alors qu'on va demander aux personnels de se serrer la ceinture, le gouvernement compte maintenir le port de l'uniforme ou généraliser le SNU, sachant le coût engendré par ces deux dispositifs, cela est vécu comme une véritable provocation pour les personnels.

Lors de son discours de politique générale, le 30 janvier dernier, le premier ministre Gabriel Attal a mis en avant des priorités telles que la protection de l'enfance, le harcèlement, la santé mentale des élèves, des missions qui sont celles de tous les personnels médicaux et sociaux et plus généralement de tous les personnels de l'Éducation Nationale : assistants sociaux, infirmiers, médecins, PsyEN, CPE, AED, AESH, personnels administratifs, enseignants etc.... Et pourtant pas un mot sur tous ces personnels hormis les infirmières scolaires, Pour lesquelles il a précisé qu'il souhaitait « en recruter davantage et mieux reconnaître leur engagement ». Mais de combien de postes parle-t-il ? Et qu'en est-il d'un recrutement pour les autres corps ? De quelles revalorisations parle-t-il ? Il faut davantage de perspectives pour tous les personnels de l'Éducation Nationale qui, au quotidien, tentent d'effectuer leur travail dans des conditions qui ne cessent de se dégrader.

Globalement les moyens attribués pour les services publics dont l'Éducation sont très insuffisants et pour la CGT Educ'action, la revendication d'un plan d'urgence pour l'éducation est plus que jamais d'actualité.

D'ailleurs pour notre département la CGT Educ'Action appelle l'ensemble des personnels à continuer de signer massivement la pétition intersyndicale demandant des moyens supplémentaires pour le Var.

Lors du CSA d'aujourd'hui, il va être question des créations et suppression de postes dans les établissements du second degré du département.

A ce sujet nous remarquons que les créations de postes en collège concernent essentiellement les mathématiques et le français en raison du Choc des savoirs. La CGT sera vigilante sur la pérennité de ces postes lors des années scolaires suivantes. La CGT tient également à dénoncer les 9 suppressions en technologie dont 5 mesures de carte scolaire. Contrairement à ce qu'on nous avait expliqué l'an dernier, le plan social pour cette discipline a bien lieu avec une année de décalage !

Mais d'autres disciplines sont également en difficulté notamment l'histoire géographie qui perd 5 postes collèges et lycées confondus, Ou la physique chimie qui perd 4 postes en lgt dont 3 mesures de carte scolaire. Globalement c'est presque une soixantaine de postes qui sont supprimés dans le second degré dans le département : une trentaine en collège, une vingtaine en LGT et une petite dizaine en LP. Pour la CGT Educ'Action c'est beaucoup trop, et ce n'est surtout pas à la hauteur des enjeux du service public d'éducation.

La CGT s'inquiète également de la multiplication des postes à compléments de services dans certaines disciplines, et de la dégradation des conditions de travail que cela engendre pour les collègues qui se retrouvent sur ces postes.

Pour conclure la CGT Educ'action exige l'abandon du Choc des savoirs, l'attribution

des heures dédiées aux groupes de niveaux à la baisse des effectifs par classe ; l'abandon du Pacte

au bénéfice d'une revalorisation salariale sans condition, de la réforme du LP et des évaluations

nationales ; l'abandon des suppressions de postes, des fermetures d'écoles et d'établissements, une augmentation indiciaire de 400 € net de l'ensemble des personnels ; un statut de catégorie B pour les AESH, et la titularisation des personnels contractuels.

C'est pourquoi la CGT Educ'action appelle l'ensemble des personnels à la grève le 2 avril et à se réunir en AG pour débattre de la reconduction.